



**COMMUNE DE DONNELOYE
CONSEIL GENERAL**

3EME EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL GENERAL DU 27 JUIN 2023

La séance est conduite par le Président, Monsieur Steve Jacot-Descombes.

Le Conseil Général de Donneloye :

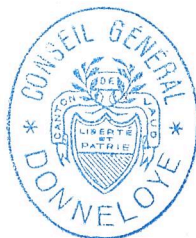
- vu le préavis municipal no 03/2023, et ses annexes présentés par la Municipalité
- entendu les rapports de la commission des Finances et de Gestion et de la commission ad'hoc
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

- 1. L'Avenant No 1 aux Statuts de l'Association intercommunale en matière de défense incendie et secours de la région du Nord vaudois, est accepté conformément à la décision de son Conseil intercommunal lors de sa séance du 22 septembre 2022.**
- 2. L'Annexe 2 aux Statuts de l'Association intercommunale en matière de défense incendie et secours de la région Nord vaudois est accepté conformément à la décision de son Conseil intercommunal lors de sa séance du 22 septembre 2022.**
- 3. La modification des buts de l'Association entre en vigueur dès son approbation par le conseil d'Etat**

Le Président :

Steve Jacot-Descombes



La secrétaire :

Murielle Jaquier